

I — Action collective, objectif, intérêts individuels et collectifs

Bonnes réponses

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
A	A	D	A	C	A	C	A	B	D

À retenir avant de te corriger

Action individuelle : une seule personne, un objectif propre. Action collective : un groupe de personnes, un objectif commun (l'objet de l'action collective), des efforts mis en commun.

Intérêt individuel : ce que chaque membre recherche pour lui-même. Intérêt collectif : l'intérêt du groupe, lié à l'objectif commun. Ils ne se recoupent jamais totalement : il faut les concilier en permanence.

Exemple Mistral AI : trois chercheurs et un associé commercial s'unissent pour créer un acteur européen de l'IA ; tension open source (logique académique) / modèles fermés (logique commerciale).

Explications question par question

1. Quelle situation relève de l'action collective ?

✓ **Bonne réponse : A.** Des personnes qui décident d'ouvrir ensemble un restaurant pour faire des profits

Explication : Dans l'exemple du restaurant, plusieurs personnes se regroupent volontairement pour atteindre un objectif qu'elles ont en commun (réaliser des profits). C'est la définition de l'action collective : un groupe, un objectif commun.

Pièges à éviter : Le sportif seul et l'élève qui révise seul mènent des actions individuelles (un seul acteur, un objectif propre). Les spectateurs d'un concert sont réunis par hasard et chacun poursuit son propre objectif : c'est un simple rassemblement, pas une action collective.

2. L'action collective suppose :

✓ **Bonne réponse : A.** Un groupe de personnes ayant un objectif commun

Explication : L'action collective suppose la constitution d'un groupe de personnes ayant un objectif commun. Cet objectif partagé s'appelle l'objet de l'action collective.

Pièges à éviter : « Un objectif propre à chaque personne » décrit l'action individuelle. « Un seul décideur » ne dit rien du groupe. « Un rassemblement fortuit » n'a pas d'objectif partagé.

3. Pourquoi l'action collective est-elle en général plus efficace que l'action individuelle ?

✓ **Bonne réponse : D.** Elle permet de mutualiser les compétences

Explication : En se regroupant, les individus mettent en commun leurs efforts et leurs compétences, qui se complètent. Ils atteignent alors, ensemble, un résultat qu'aucun n'aurait atteint seul : c'est ce qui rend l'action collective plus efficace.

Pièges à éviter : L'action collective ne supprime pas les désaccords (il faut concilier en permanence les intérêts de chacun) et ne dispense pas de s'organiser : elle doit au contraire être organisée. Elle n'est pas non plus « toujours moins chère ».

4. Quel est l'objet de l'action collective des fondateurs de Mistral AI ?

✓ **Bonne réponse : A.** Créer une entreprise française capable de développer ses propres modèles d'IA et de rivaliser avec les géants américains

Explication : L'objet de l'action collective est ce que le groupe veut accomplir ensemble : créer une entreprise française, puis européenne, capable de concevoir ses propres modèles d'IA et de proposer une alternative aux acteurs américains dominants. C'est un projet à la fois économique (une entreprise compétitive) et stratégique (la souveraineté technologique européenne).

Pièges à éviter : Publier des articles est un intérêt individuel des chercheurs, pas l'objectif commun. Rejoindre DeepMind et Meta, c'est ce qu'ils faisaient avant de s'associer (action individuelle). Équiper les fonctionnaires est une conséquence ultérieure du développement de l'entreprise, pas son objet de départ.

5. Pourquoi les trois chercheurs ont-ils eu intérêt à s'associer ?

✓ **Bonne réponse : C.** Pour atteindre ensemble un résultat qu'aucun n'aurait pu atteindre seul

Explication : Pris isolément, chaque chercheur aurait pu poursuivre sa carrière dans un grand groupe. Mais aucun des trois ne disposait seul de tous les moyens et compétences nécessaires (recherche, ingénierie, stratégie) pour créer un acteur européen de l'IA. En s'associant, ils atteignent un résultat hors de portée individuelle.

Pièges à éviter : Les impôts et la loi n'interviennent pas ici : l'association est un choix volontaire. Et s'associer ne supprime pas les désaccords : le document 3 montre qu'ils sont arbitrés en permanence.

6. Qu'apporte Charles Gorintin au groupe ?

✓ **Bonne réponse : A.** Des compétences commerciales et produits

Explication : Charles Gorintin rejoint les fondateurs pour prendre en charge les aspects commerciaux et produits. Il complète les compétences scientifiques des trois chercheurs : c'est la complémentarité des compétences qui fait la force de l'action collective.

Pièges à éviter : Les compétences scientifiques sont celles des trois chercheurs, pas de Gorintin. Le financement et les brevets ne sont pas son apport dans le document 2.

7. L'intérêt individuel est :

✓ **Bonne réponse : C.** Ce que chaque membre recherche pour lui-même

Explication : L'intérêt individuel est ce que chaque membre recherche pour lui-même (par exemple, pour les chercheurs, la liberté scientifique et la publication de travaux ; pour Gorintin, la rentabilité rapide). L'intérêt collectif, lui, correspond à l'objectif du groupe dans son ensemble.

Pièges à éviter : « L'objectif commun du groupe » définit l'intérêt collectif, pas l'intérêt individuel. Les règles de l'organisation relèvent du cadre juridique. Le résultat financier est un résultat de l'entreprise, pas une définition de l'intérêt individuel.

8. Quel exemple du document 3 illustre une tension entre intérêts individuels et intérêt collectif ?

✓ **Bonne réponse : A.** Publier des modèles ouverts (valeurs académiques) ou fermés (logique commerciale)

Explication : Le choix de publier des modèles ouverts (logique académique : partager les avancées avec la communauté) ou fermés (logique commerciale : protéger un avantage concurrentiel) oppose les sensibilités des chercheurs et celle de Gorintin. C'est un exemple précis de tension entre intérêts individuels et intérêt collectif.

Pièges à éviter : Le choix du siège (Paris ou Londres), de la forme juridique (SAS ou SA) ou entre salariés et clients n'apparaît pas dans le document 3 comme source de tension entre les fondateurs.

9. Selon le document 3, les intérêts individuels des membres et l'intérêt collectif :

✓ **Bonne réponse : B.** Ne s'opposent pas forcément mais ne se recoupent jamais totalement, d'où une coordination continue

Explication : Le document 3 explique que les intérêts individuels ne s'opposent pas forcément à l'intérêt collectif, mais qu'ils ne se recoupent jamais totalement : l'action collective exige donc une coordination continue entre eux.

Pièges à éviter : S'ils étaient toujours identiques, il n'y aurait aucune tension. S'ils étaient toujours opposés, l'action collective serait impossible. Dire qu'ils n'ont aucune importance est faux : ils sont « arbitrés en permanence ».

10. (Repère théorique, Olson) Le « passager clandestin » est :

✓ **Bonne réponse : D.** Un individu tenté de profiter du résultat collectif sans y contribuer

Explication : Pour Mancur Olson (1965), dans un grand groupe, un individu peut être tenté de profiter du résultat obtenu par les autres sans y contribuer : c'est le « passager clandestin ». Ce risque rend nécessaire une organisation (règles, mécanismes) pour que chacun contribue. Cette question est un repère théorique, non exigible.

Pièges à éviter : Le passager clandestin n'est ni un dirigeant, ni le membre le plus actif, ni un investisseur : c'est un membre qui bénéficie du résultat sans participer à l'effort.